



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

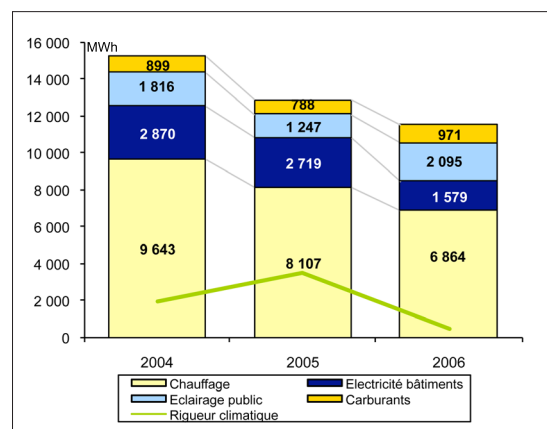
Les réalisations phares de l'année



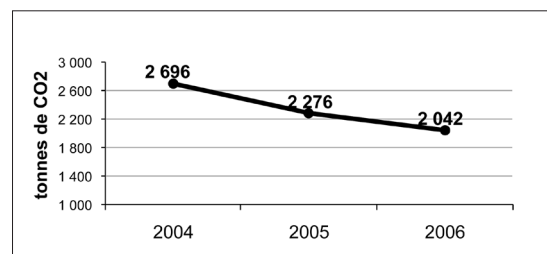
- ▀ mise en place d'un référent énergie
- ▀ réalisation de diagnostics énergétiques sur 24 bâtiments communaux les plus économes
- ▀ amélioration du bâti existant : rénovation de chaufferies, renforcement de l'isolation en toiture des Services Techniques
- ▀ livraison de 2 bâtiments HQE (piscine et Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- ▀ production d'énergie sur les bâtiments communaux : 50m² de solaire thermique pour une piscine, 90 m² de photovoltaïque sur l'Hôtel de Ville
- ▀ sensibilisation du personnel : 1j PDE, 1/2j d'information sur le changement climatique
- ▀ mise en place d'une aide communale aux particuliers pour installation Energies Renouvelables

Le patrimoine communal

Évolution des consommations



Évolution des émissions de CO₂



Evolution 2004 -2006 : -24 %

Meylan

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

580 agents

19 044 habitants

Elu référent : Mme J. JOANNON

Contact : aaurus@meylan.fr



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Organisation et moyens

Pas de dispositif de suivi particulier mis en place

Le budget PCL s'articule en 4 points :

- budget de travaux patrimoine bâti/ non bâti
- appel à projet développement durable (15 000 €)
- budget gestion énergie (budget fluides + marché DPE)
- budgets projets spécifiques (PDE...)

Budget 2007 pour les travaux d'économies d'énergie sur le patrimoine existant : 15 000 €

Engagements, décisions pour 2008

- ▶ amélioration de la gestion énergétique : mise en place de sous-compteurs d'électricité, mise à jour du suivi énergie
- ▶ définition d'un programme de travaux suite aux

24 diagnostics

▶ action de sensibilisation auprès :

- des responsables d'équipements et chefs de services
- des personnes âgées d'une résidence
- des habitants (année internationale des pôles)

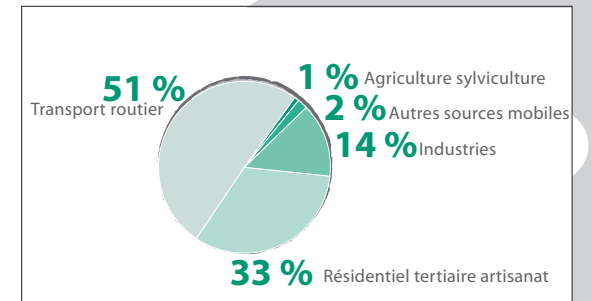
Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

- ▶ la mise en place d'un groupe de pilotage (élu en charge du Plan Climat + chefs de services) permettrait de gagner en transversalité
- ▶ définir, pour le patrimoine communal, des objectifs quantifiés d'émissions de gaz à effet de serre
- ▶ poursuivre la campagne d'affichage de la performance énergétique des bâtiments communaux (Display)
- ▶ définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la

construction des bâtiments communaux (BBC pour les nouvelles constructions)

- ▶ intégrer la végétalisation comme moyen d'adaptation au changement climatique
- ▶ dynamiser le Plan de Déplacement Administration (révision des objectifs)

Le territoire. Émissions de CO₂ par secteur sur la 2^e commune



Un habitant de Meylan émet 3,8t de CO₂ en 2006

Moyenne de l'agglomération : 3,8t/hab/an

